

Bonjour

WWW.BLENOD.FR

43 - JUILLET / AOÛT 2023
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

BLENOD

À LA UNE - PAGE 8

*le budget passé
à la loupe*



LA POSTE

P.6

La Poste s'installe
provisoirement
derrière la mairie



P.11

Les Drôles de mecs
reviennent



P.12

Recherche
animateurs !



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication:
Bernard Bertelle
Textes: Ilknur Tosun-Ozipek /
Maxence Philippot
Photos: Ville de Blénod,
P-A Martin, Loris Jonnaïs,
Marine Vonner
Conception: anagram-ny
Impression: La Moderne

**Edité par la mairie de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson**
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h
à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales
et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00
Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à
l'arrière de la mairie):
consultations samedi de 12 h à
20 h et dimanche de 8 h à 20 h,
après appel du 15 ou 3624
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services :**
0 800 23 13 13

SOMMAIRE



6 – LES ÉCHOS DE LA CITÉ

- LA POSTE
- DES ABEILLES ET DU SPORT
- UN JARDIN PARTAGÉ



8 – À LA UNE

Budget 2023



11 – DIVERTISSEMENT

SOIRÉE FÊTE NATIONALE, MOUSSON D'ÉTÉ,
SPECTACLE DES DDM, CINÉ EN PLEIN-AIR...



LA VIOLENCE N'EST PAS LA SOLUTION !

Nous venons de vivre ces derniers jours des événements marquants.

Le drame survenu à Nanterre a soulevé une grande émotion dans le pays tout entier.

Mes premières pensées vont à la famille du jeune défunt. Je comprends et partage la tristesse et la colère qui s'expriment face à ce drame, néanmoins, je n'accepte pas la forme qu'a pris, en France, dans certains de nos quartiers, dont ceux du bassin mussipontain, l'indignation.

Je me dois de condamner fermement et sans aucune ambiguïté ces incidents.

Les violences urbaines de ces derniers jours ne mènent nulle part, pire, elles sont utilisées par des groupes organisés qui cherchent à réduire la vie de nos quartiers populaires, de notre jeunesse, de notre patrimoine. Les premières victimes, ce n'est pas le pouvoir politique, c'est l'ensemble des citoyens. Rien ne justifie de s'en prendre au cadre de vie

des habitants, rien ne justifie de s'en prendre aux écoles, aux bibliothèques, aux crèches, aux bâtiments publics et aux biens privés tels que les commerces et les véhicules.

Un climat d'insécurité règne partout en France. Différentes villes du pays ont subi des affrontements, des incendies, des actes de vandalisme.

Comment accepter la destruction de bâtiments publics qui sont les premiers repères de notre société et qui représentent une présence de proximité pour les services, l'éducation et l'apprentissage du savoir.

Comment accepter que des élus, quelle que soit leur appartenance politique, puissent être attaqués et que leurs familles soient mises en danger. Étant sur le terrain toute l'année pour construire et mettre en œuvre des politiques publiques, ils n'ont pas à subir le déferlement des excès et craindre pour leurs intégrités physiques.

S'en prendre aux services publics, c'est s'en prendre à soi-même. La violence doit cesser !

Je ne peux pas me résoudre à baisser les bras et à abandonner ma volonté de faire politique commune.

Je souhaite aussi rappeler que ces événements même s'ils sont d'une violence inouïe ne peuvent traduire la réalité du travail réalisé par l'ensemble des acteurs associatifs et des agents des collectivités. Nous ne pouvons accepter qu'une minorité puisse agir et détruire ce que les autres ont construit.

J'apporte tout mon soutien à l'ensemble des élus, des forces de l'ordre, des services de secours, subissant ces attaques, qu'elles soient verbales ou physiques.

Bernard Bertelle

**Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle**



BLÉNOD EN IMAGES

  @blenod.pam  VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous!



Feux de la Saint-Jean : the show must go on ! Le spectacle "Étincelle duo" a époustoufflé le public venu en nombre, pour cette première édition qui en appellera d'autres. Les Dusty F Rock ont mis l'ambiance dès la première partie le 24 juin dernier, sur la place du 8 mai.



La saison a refermé ses portes au centre culturel autour d'une pièce hilarante "Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion !" des Z'effrontés, le 10 juin dernier.



À la mi-juin, au centre Michel-Bertelle, c'était, Thursday, Friday, Saturday, Apidays! avec Une abeille, un rucher, la vie!

La dictée a ravivé la mémoire des participants le 15 juin dernier.



Le premier festival bellédonien du jeu de société : une réussite!

La résidence a fêté les voisins le 26 mai dernier



Le spectacle Magika a ébahi petits et grands au cinéma le 13 mai dernier



LES ÉCHOS DE LA CITÉ



LA POSTE

Pour tout
renseignement
sur les services
de La Poste
tél : 36 31 ou sur
internet LaPoste.fr

La Poste s'installe provisoirement derrière la mairie

Le bureau de poste situé au 132 avenue Victor-Claude s'installe provisoirement dans le bâtiment situé à l'arrière de la mairie, accessible depuis le parking. La Poste a repris son activité à Blénod dans ce nouveau local le 4 juillet avec pour horaires :

- du mardi au vendredi de 8h30 à 13h
- et le samedi de 9h à 12h

La municipalité opère ce transfert afin de permettre le démarrage des travaux visant à créer une Maison France-services et une agence postale communale à l'automne 2023, en lieu et place de l'actuel bureau de poste. Ce projet vise à maintenir un maximum de services publics sur le bassin.

Des abeilles et du sport au programme du centre de loisirs

Le centre de loisirs poursuit les projets dans le cadre du plan mercredi avec dernièrement, une animation autour des abeilles et une autre autour de l'athlétisme.

Merci aux bénévoles de nos associations "Une abeille, un rucher, la vie !" et Athletic COB pour leurs interventions.



Les résidents d'Ambroise-Croizat cultivent un jardin partagé



Le Centre Communal d'Action Sociale avait invité, le 23 mai dernier, les locataires de la résidence autonomie Ambroise-Croizat à participer à un atelier plantation devant le foyer.

Encadrés par l'animatrice du Centre Communal d'Action Sociale, avec l'aide précieuse des services techniques qui ont fourni les plants (persil, ciboulette, fraisières, tomates, basilic et salades), cette action a mobilisé les ressources du CCAS et de la ville pour préserver l'autonomie des seniors en créant du lien dans un esprit de solidarité et d'entraide. Elle a également contribué à l'embellissement de la commune, dans le cadre du label "3 fleurs Villes et villages fleuries" que la commune vise depuis 2018 et a obtenu en 2019, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

Toujours dans l'embellissement, des boîtes aux lettres de nos seniors sont frappées par une épidémie de décorations menées par une sympathique locataire à l'esprit créatif !



ÉTAT CIVIL AVRIL - MAI 2023

Naissances : Ayaz Bulut, Safae Marzoug, Louis Leprince, Léoline Anthony, Lorenzo Merck, Mulla Eren

Mariages : Christelle Hermal et Karine Bartolini

Décès : André Felgten, Micheline Larrière veuve Grenu, Jeanne Barthelemy veuve Zarini

Pacs : Océane Nivelet et Brayanne Roget, Arnaud Jacquot et Charline Pierson, Fouad Ben Milou et Gaëlle Deslandes

1 À LA UNE!

Le Budget communal



BERNARD BERTELLE, Maire

“Dans un contexte toujours aussi difficile, nous maintenons notre niveau d’investissement, notamment en faveur de la transition énergétique. Le travail de rationalisation sur la section de fonctionnement est poursuivi avec l’objectif de conserver des moyens nécessaires à la réalisation de projets qui assureront le développement de notre commune et de notre cadre de vie.”



POLICE MUNICIPALE • 1,6 %

Coût du personnel, déploiement de la vidéoprotection, matériel de prévention...



VIE ASSOCIATIVE • 4,9 %

Soutien aux associations, subventions de fonctionnement et exceptionnelles, manifestations...



CONTRIBUTIONS DIVERSES ET DETTES • 13,9 %

Remboursement de la dette, péréquation et contribution au redressement des finances de l'Etat



ÉVÉNEMENTIEL, CULTURE • 2,8 %

Coût du personnel, spectacles, festivités, partenariats culturels, subventions aux associations culturelles...



DÉPENSES

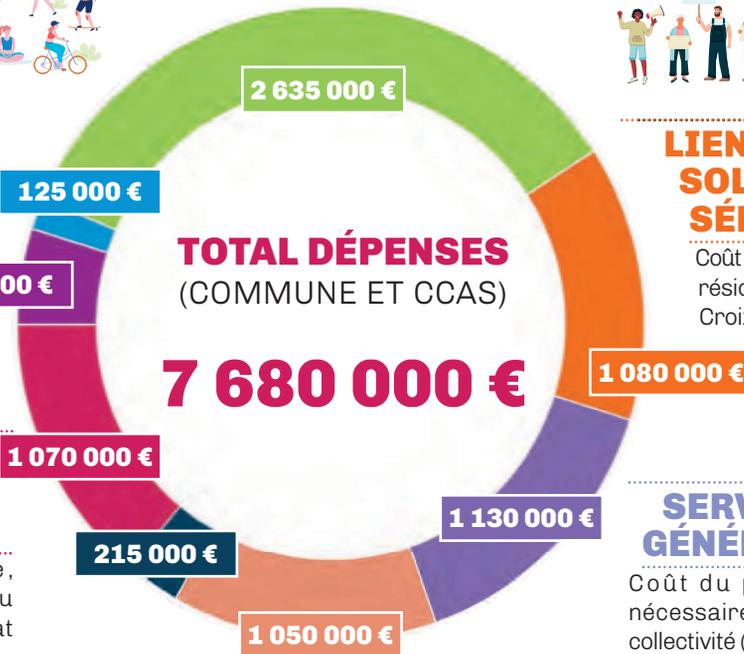
SERVICES TECHNIQUES • 34,3 %

Coût du personnel, nettoyage des voiries, éclairage public, entretien des bâtiments, entretien des espaces-verts, fluides énergétiques...



LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ, SÉNIORS • 13,7 %

Coût du personnel, actions du CCAS, résidence d'autonomie Ambroise-Croizat, restauration scolaire...



SERVICES GÉNÉRAUX • 14,1 %

Coût du personnel, ressources nécessaires au fonctionnement de la collectivité (état-civil, accueil, ressources humaines, informatique...)

ENFANCE, JEUNESSE, SCOLAIRE • 14,7 %

Coût du personnel, activités périscolaires, extrascolaires, restauration, gestion des écoles...



par politique publique

RECETTES

TAXES DES PARTICULIERS • 18 %

Taxes foncières des propriétaires bâtis et non bâtis

1 620 000 €

TAXES FONCIÈRES DES ENTREPRISES • 13,6 %

1 230 000 €

205 000 €

LOYERS PERÇUS • 2,3 %

Loyers et redevances (logements, salles...)

PRODUITS DES SERVICES • 3,1 %

Revenus issus du périscolaire, de l'extrascolaire, de la restauration scolaire, de la billetterie de spectacles...

280 000 €

1 050 000 €

TOTAL RECETTES
(COMMUNE ET CCAS)

9 035 000 €

4 650 000 €

RECETTES CCAS • 11,6 %

Recettes provenant de la restauration, des loyers, des partenariats avec les institutions

ATTRIBUTION DE COMPENSATION • 51,4 %

Compensation de la CCBPAM provenant de la différence entre le coût des compétences transférées à l'intercommunalité et les taxes de production perçues par la CCBPAM sur les entreprises bellédoniennes

RAYMOND VINCENT, Adjoint aux Finances et à l'Environnement

“Le budget de cette année a été élaboré dans un contexte national et international difficile, notamment en raison de l'inflation et de l'augmentation des prix de l'énergie. Concernant l'énergie, les communes n'ont pas bénéficié du “bouclier énergétique” mis en place par l'état. Le montant des dépenses des charges à caractère général, incluant le chauffage des écoles, des salles de sport et des bâtiments communaux... ont augmenté en 2022 de 21,3% par rapport à 2021. Malgré ces contraintes, la commune a réhabilité la salle de sport du 8 mai sans recourir à l'emprunt et grâce aux subventions (environ 30%) pour un montant global de 2 millions d'euros.”



Investissements essentiels de 2023



Les investissements 2023 concernent essentiellement la construction d'un nouveau groupe scolaire en remplacement des écoles Louise Michel, Jacques Prévert et Louis Aragon qui seront regroupées sur le même site. L'école Arthur Rimbaud sera également améliorée. L'ensemble de ces travaux vise à améliorer la fonctionnalité et la qualité énergétique de bâtiments anciens dont la mise aux normes coûterait plus cher que de construire de nouveaux bâtiments. Cet investissement conséquent sera financé par l'emprunt et les subventions de divers organismes nationaux et européens. A ce jour nous avons déjà provisionné 5 millions d'euros à un taux fixe très avantageux.

Concernant l'énergie, la commune envisage d'équiper les bâtiments communaux de panneaux solaires pour atteindre l'autonomie énergétique et d'amortir ces équipements subventionnables à hauteur de 50% en quelques années.

D'autres projets concernant l'environnement, les voies de circulation sont actuellement à l'étude et devraient se concrétiser dans les prochaines années.

Cet exercice budgétaire 2023 se veut ambitieux. Il maintient et renforce l'ensemble des services indispensables rendus aux Bellédoniens, améliore leur quotidien, leur cadre de vie et prépare l'avenir.

65 000 € pour les études pour la création d'un parc photovoltaïque pour de l'autoconsommation collective

470 000 € pour des acquisitions immobilières

80 000 € pour des investissements informatiques et de vidéosurveillance

200 000 € pour la création de la maison France services et l'agence postale communale

25 000 € pour la végétalisation du cimetière

180 000 € pour la réalisation d'équipements sportifs de proximité au Centre Michel-Bertelle

20 000 € pour le traitement acoustique de la salle de restauration du centre-aéré

70000€ pour le renouvellement d'éclairage en technologie LED

100 000 € pour l'entretien et le renouvellement des voiries





DIVERTISSEMENT !

Sous ses formes diverses : théâtre, musique, chanson, danse, cinéma, la culture est gage de liberté. Plus que jamais, le spectacle vivant est vecteur de lien social, d'écoute, de générosité et de tolérance. Rires, larmes et plein d'émotions, venez "respirer" à Blénod grâce à une programmation riche et variée !

SOIRÉE FÊTE NATIONALE : SPECTACLE MUSICAL ET DJ

JEUDI 13 JUILLET DÈS 19H

CENTRE MICHEL-BERTELLE

BUVETTE-RESTAURATION SUR PLACE DÈS 19H



20h : Concert de variété du groupe Becky & Cloud - Entrée libre

Becky (Rebecca Noël) chant, piano, concertina, harmonium, U-Bass / Cloud (Julien Destange) chant, guitares, ukulélé, bouzouki.

Becky & Cloud est un duo touchant, complice et sincère, qui a su évoluer au fil des années. Tous deux chanteurs multi-instrumentistes, ils livrent de par leurs arrangements travaillés un folk subtil et riche en émotions, rendant tantôt hommage à des duos incontournables du genre (Simon & Garfunkel, The Civil Wars), lorsqu'ils ne nous emmènent pas simplement en voyage à la découverte de pépites musicales inconnues.

Venez nombreux !



22h30 : feu d'artifice

À 23h : animation DJ avec A3L Events

MOUSSON D'ÉTÉ

Rencontres théâtrales internationales, Université d'été, conférences et lectures, en partenariat avec l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson.



Le programme du festival de la Mousse d'été prévoit, cette année, 2 représentations au centre culturel Pablo-Picasso.



L'ORAL ET HARDI

SAMEDI 19 AOÛT À 18H - ENTRÉE LIBRE

L'oral et Hardi a été créé le 21 novembre 2007 à la Maison de la Poésie de Paris et recréé au Théâtre de la Bastille en juin 2022. Performeur, jongleur de mots, le comédien Jacques Bonnaffé propose une incroyable traversée à travers les textes de l'auteur belge Jean-Pierre Verheggen...



IL N'Y A PAS DE AJAR

SAMEDI 26 AOÛT À 20H45 - 12 € ou 8 € (réduit)

En 1981, Bernard Pivot révèle qu'Émile Ajar et Romain Gary n'étaient qu'une seule et même personne. En se tirant une balle dans la gorge, Romain Gary supprime également Émile Ajar...

+ INFO : www.meec.org

SPECTACLE DES DDM EN PLEIN AIR AVEC DU HIP-HOP EN 1^{ère} PARTIE

SAMEDI 26 AOÛT À 20H

CENTRE MICHEL-BERTELLE

BUVETTE ASSURÉE PAR LA CHAQUETTE ET GOURMANDISES SUR PLACE.

ENTRÉE LIBRE

Les Drôles de mecs reviennent mettre le feu à Blénod pour un spectacle de chorégraphies hilarantes en plein air et une avant-première hip hop, ouvert à tous. Venez nombreux passer un moment avec ce groupe qui vous fera interagir tout au long du show.

AU PROGRAMME

20h : 1^{ère} partie

- chorégraphies par les jeunes de l'association PAM'lier
- freestyles avec les associations LOONEST et DANSE TA VIE



20h30 : 2^e partie avec le spectacle des DDM

Nés dans la rue, Les DDM sont le fruit de la fusion de talents exceptionnels sous la houlette de Luis Ribeiro. Après plusieurs années à jouer dans la rue avec succès, ils décident de créer leur premier spectacle pour envahir les planches et partir en une tournée dans toute la France et à l'étranger. Ces humoristes-danseurs, uniques et inclassables, allient avec brio, humour, virtuosité, technique, parodie et Break Dance. Les Drôles de Meccs vous surprendront par leur énergie et leur agilité dans ce spectacle familial et bluffant ! Leur dernier spectacle a été un énorme succès, plébiscité par plus d'un million de spectateurs et a donné lieu à une tournée de plus de 10 ans !

CINÉ EN PLEIN-AIR : DES PROJECTIONS À L'AMÉRICAIN !



La municipalité, en partenariat avec Cravlor, vous propose deux soirées de cinéma en plein-air gratuites, à la tombée de la nuit, le tout autour de gourmandises vendues sur place. 2 Affiches

L'une avec "CRUELLA" sur un transat, que vous pouvez apporter vous-même sur le parking du gymnase Anquetil **SAMEDI 22 JUILLET**.



La seconde avec "TOP GUN", **SAMEDI 12 AOÛT**, en voiture, sur le parking du centre Michel-Bertelle.

À NOTER !



*Demandes de carte d'identité et passeport :
suivre le mode d'emploi*

1^{ère} ÉTAPE POUR UNE DEMANDE INITIALE DE TITRE D'IDENTITÉ OU UN RENOUELEMENT

- Prendre rdv sur le module Synbird (si vous n'avez pas internet, le personnel de la mairie peut vous aider dans cette démarche)
- Effectuer la pré-demande sur le site ANTS passer en mairie demander un dossier papier
- Se présenter au rdv avec un dossier comprenant :
 1. un justificatif de domicile au nom du demandeur
 2. l'ancien titre d'identité
 3. la pré-demande réalisée sur ANTS
 4. une photo d'identité
 5. si la carte d'identité est périmée au terme de 10 ans + 5 ans -> une copie d'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance

CAS PARTICULIERS : VOIR SUR WWW.BLENOD.FR

2^e ÉTAPE : REMISE DU NOUVEAU TITRE D'IDENTITÉ

- Le demandeur reçoit un SMS indiquant que le titre est arrivé en mairie.
- Ne pas se déplacer directement pour le récupérer.
- Prendre rdv sur le module Synbird en indiquant "remise de titre" pour un créneau de 15 minutes permettant de clôturer la démarche.

Les personnes n'ayant pas internet sont invitées à se renseigner en mairie.



*Salaires des animateurs revalorisés :
postulez vite !*

La municipalité recherche des animateurs majeurs titulaire BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) pour compléter l'équipe du centre de loisirs.

Le salaire forfaitaire à la journée est de 65 € pour les BAFA / 55 € pour les BAFA en cours / et 50 € pour les sans formation.

Envoyez CV et lettre de motivation via le formulaire : www.blenod.fr/contact (sélectionner catégorie "enfance-jeunesse") ou en mairie.

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



*Opération Tranquillité Vacances (OTV) :
inscrivez-vous !*

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la Police nationale de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit opération tranquillité vacances (OTV) est désormais disponible en ligne sur le site service-public.fr et vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et vous prévenir en cas d'anomalie.

Si vous avez des difficultés avec les démarches sur Internet, le commissariat de Pont-à-Mousson peut vous aider : 03 83 80 40 80.

Amélioration de l'habitat

19 JUILLET 2023 : le CAL-SOLIHA assure des permanences OPAH avec la CCBPAM

Sur réservation : 03 83 87 87 04

Distribution des fournitures scolaires



Avant chaque rentrée de septembre, la municipalité distribue gratuitement les fournitures scolaires aux Bellédoniens fréquentant le collège Van Gogh.

- le lundi 28 août de 9h à 11h pour les 6^{èmes}
- le lundi 28 août de 14h à 16h pour les 5^{èmes}
- le mardi 29 août de 9h à 11h pour les 4^{èmes}
- le mardi 29 août de 14h à 16h pour les 3^{èmes}



Don du sang

JEUDI 31 AOÛT 2023 À 16H

CENTRE MICHEL-BERTELLE

**Amicale des donneurs de sang de Pont-à-Mousson :
dondusangpam@yahoo.com**

Collecte de sang pour assurer les soins aux malades ayant besoin d'une transfusion sanguine : 1 heure, 1 poche, 3 vies sauvées !



Fête des associations

SAMEDI 2 SEPTEMBRE DE 9H À 17H

CENTRE MICHEL-BERTELLE

Découvertes des associations bellédoniennes.

Démonstrations et initiations sportives et de loisirs.

Nombreuses animations et présentation en musique.

Entrée libre !



OCTOBRE ROSE : challenge marche et course

DIMANCHE 8 OCTOBRE DÈS 8H30

CENTRE MICHEL-BERTELLE

Petit-déjeuner offert par les boulangeries - début de la marche-course à 10h.

Circuits "marche" et "course" de 5 km environ sur du plat.

Animations, coach training, stands prévention, distribution d'échantillons, stand maquillage, borne-selfie, restauration sur place et plein d'autres surprises.

De nombreux lots à gagner !

L'ensemble des dons seront reversés aux associations et ligues. Consulter le book de présentation sur www.blenod.fr
Rejoignez-nous dans la bataille -> evenement@blenod.fr



Astuce du jardinier

Régulièrement, les jardiniers de Blénod, ville fleurie, vous fournissent quelques conseils en la matière. Cette fois-ci ce sont les cistes qui sont mis en avant. Il s'agit de petits arbustes à feuillage persistants grisâtres qui se colorent chaque jour de fleurs nouvelles. Il est préférable de les planter à l'abris des fortes gelées. Son faible besoin en eau en fait en atout majeur pour les compositions arbustives. Ils ont choisi d'essayer cette plante pour la première année. Vous pouvez contempler sa floraison devant l'entrée du foyer Ambroise Croizat. Il existe une vingtaine de variétés mais la plus rustique reste le cistus corbariensis qui fleuri blanc.

MIEUX GÉRER L'EAU

À la plantation, optez pour un paillage en matière végétal comme le lin, le miscanthus, la fève de cacao, pour limiter les mauvaises herbes et optimiser ainsi vos arrosages.

Privilégiez l'arrosage tard le soir et choisissez des variétés de plantes qui ne demandent pas trop d'eau.

ZOOM SUR... *Blénod Animation Loisirs*

Rencontre avec Hubert Adrian Président de l'association



Quand a été créé Blénod animation loisirs (BAL) ?

L'association est née en 1977, elle a beaucoup évolué depuis.... Son appellation actuelle date de 1986. On peut donc dire qu'elle fait partie du paysage bellédonien depuis fort longtemps.

Son but premier est de proposer plusieurs activités manuelles, de les faire découvrir aux habitants de Blénod mais pas seulement, de permettre à ceux qui les fréquentent de se rassembler et ainsi de partager des bons moments.

Ces bons moments s'articulent donc autour de quelles activités aujourd'hui ?

L'association est divisée en plusieurs sections :
La peinture sur porcelaine, à l'huile, l'aquarelle, encadrées par un professeur qualifié, les débutants sont donc guidés et peuvent laisser place ensuite à leur créativité.
L'astronomie, c'est une longue histoire avec cette section puisqu'elle existe depuis 52 ans. Les amoureux des étoiles (certains viennent de loin) se déplacent sur des sites afin d'étudier le ciel. Ils n'hésitent pas à faire partager leur passion dans les écoles.

La pâte de verre : un bénévole là aussi forme les apprentis. Les émaux, la dentelle au fuseau font également partie des activités proposées.

La couture : chacun vient avec ses envies de création, apprennent à les réaliser. Un défilé de mode est en projet.

Un atelier particulier existe également sous le nom "Travaux divers" : vous "bricolez" à la maison ? Ne le faites pas seul(e) regroupez-vous ?

Combien l'association compte-t-elle d'adhérents aujourd'hui ?

82 adhérents nous ont rejoints. Principalement ce sont des retraités qui viennent en semaine mais le BAL est ouvert à tous et compte également de nombreux jeunes.

Et que faites-vous de toutes les créations réalisées en cours d'année ?

Une fois par an, au centre culturel Pablo Picasso, est organisée une exposition qui permet à tous de les découvrir et même de les acquérir.



LA DISTINCTION DE CITOYEN D'HONNEUR

Les élus bellédoniens ont souhaité honorer celles et ceux qui ont contribué à au rayonnement et à au développement de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, par leur investissement passé ou présent dans la vie publique, associative et/ou sociale, ainsi que celles et ceux qui mènent des combats qui se rapprochent de ceux menés par la collectivité depuis plus de 50 ans. La première à obtenir cette distinction est Zhang Zhan, journaliste actuellement en détention arbitraire en Chine, pour son combat pour trouver la vérité sur les origines du Covid 19.

LA PRISE EN CHARGE DES SURCOÛTS POUR LES ANIMATEURS ACCOMPAGNANT LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP RECONDUITE

Les enfants en situation de handicap pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique avec un animateur supplémentaire durant les séjours de vacances au centre de loisirs. Afin d'assurer le coût de fonctionnement supplémentaire que générerait cet accompagnement, le Conseil municipal a souhaité mettre en place une convention tripartite entre la famille et une structure permettant de bénéficier du dispositif handiloisirs. Cela permettra à la commune de percevoir une partie des aides provenant dudit dispositif sans peser sur les familles.

MISE EN PLACE DE LA CONVENTION OPAH RU

Dans l'optique de créer un cadre de vie attractif et propice au développement à long terme du territoire, l'Opération programmée d'amélioration d'habitation de renouvellement urbain a été validée par les élus et a pour objectifs :

- De faire bénéficier aux habitants déjà présents de meilleures conditions de logements, en les aidant à rénover leur logement et en veillant à la qualité de l'offre ;
- De proposer une offre renouvelée de logements en réinvestissant le parc vacant ;
- De lutter contre le mal logement et l'habitat très dégradé, en renforçant et structurant les réponses et en s'appuyant sur les outils existants ;
- De mettre en valeur le patrimoine architectural en facilitant des réhabilitations de qualité ;
- D'accompagner par la reconquête du bâti, les projets publics en matière d'aménagements, d'espaces et d'équipements publics.

TRIBUNES LIBRES

Majorité

Contre toutes les violences, unissons-nous !

Rien ne justifie la mort d'un jeune de 17 ans et encore moins un refus d'obtempérer. Pour autant, brûler des voitures, des mairies, des offices HLM ou agresser des élus locaux n'est pas acceptable et ne servira en rien la vérité et la justice.

Sur l'ensemble des politiques publiques, dans le milieu rural comme dans le milieu urbain, des millions d'habitants sont abandonnés par la République et n'ont pas droit au respect, à la dignité, à l'accès aux services publics, à la culture, aux loisirs et un emploi de qualité etc.

L'heure est à garantir la sécurité de nos concitoyens et à répondre aux besoins sociaux des habitants, la majorité municipale s'y emploie.

Opposition



Au secours... ils reviennent !
Dim 26 août 2023
À 20 h au Centre M-Bertelle

Spectacles en plein-air
ENTREE LIBRE !

1e partie avec les
chorégraphies des jeunes
de "PAM'lier", freestyles
de Loonest et Danse ta
vie

Buvette-gourmandises sur
place

Des chorés hilarantes !
VU A LA TV



www.blenod.fr
Tél : 03 83 80 43 00



Photo : Libre vivant